

Le

LE MAIRE DE MAUREILLAS-LAS-ILLAS

A

**COMPTE RENDU
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 JUILLET 2017**



PRESENTS : MM. BORDANEIL André, BRUGAT Alexandrine, COPPOLANI Antoine, COSTE Martine, HOWSON Margaret, LAPORTE Martine, MALIRACH Armand, ORTIZ Jean, PAYROT José, RAYMOND-RIBAS Mélodie, SAUPIQUE Jean-Jacques, SOLER Carmen, VÉHI Francine, ZIELYK Michel.

ABSENTS EXCUSES : MM BATAILLE Nicolas, CAMPS Florence, KLUSKA Michel ? PANABIERES Vincent ? SIMON Christophe

ABSENTS : MM. FALFOUL ép. MAHÉ Samia, ERRE Georges, MAYDAT Philippe

PROCURATIONS : M. BATAILLE Nicolas à Mme LAPORTE Martine
Mme CAMPS Florence à M. BORDANEIL André
M. KLUSKA Michel à Mme SOLER Carmen
M. PANABIERES Vincent à M COPPOLANO Antoine
M. SIMON Christophe à M. SAUPIQUE Jean-Jacques

SECRETARE : Mme BRUGAT Alexandrine

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017
UNANIMITÉ

1°/ ELECTIONS SENATORIALES : DESIGNATION DES DELEGUES ET DE LEURS SUPPLEANTS – Annule et remplace la délibération N°2017/041.

Après avoir mis en place le bureau électoral en application de l'article R133 du code électoral composé par le maire, André BORDANEIL, les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin à savoir Monsieur Jean Jacques SAUPIQUE, Madame Francine VEHI, Monsieur Antoine COPPOLANI et Madame Mélodie RAYMOND RIBAS.

Le nombre de délégués à élire est de 7 et le nombre de suppléants à élire est de 4 conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral N°38-2017-06-15-012 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués, délégués supplémentaires et suppléants pour la désignation du collège électoral en vue de la désignation des sénateurs.

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré,

- **DESIGNE** les délégués et suppléants comme suit :

DELEGUES :

- 1/ BORDANEIL ANDRE
- 2/ SOLER CARMEN
- 3/ PAYROT JOSE
- 4/ LAPORTE MARTINE
- 5/ SAUPIQUE JEAN JACQUES
- 6/ RAYMOND RIBAS MELODIE
- 7/ MALIRACH ARMAND

SUPPLEANTS :

1/ COSTE MARTINE

2/ ZIELYK MICHEL

3/ VEHI FRANCINE

4/ COPPOLANI ANTOINE

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour : 20 Contre : Abstention : 0

La séance est levée à 20 H 00